Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

# U 51 - Travaux pratiques

**Session 2011** • Code sujet : **PRE5TP** • Durée : **15 heures 30** • Coefficient : **8**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement


**1. Réalisation d'une orthèse suro-pédieuse de décharge du médio-pied gauche** (4 questions) **Page 3**

**2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**


**Sujet officiel (PDF) :** https://btspo.fr/assets/annales/bts-po/E5.1 - Travaux pratiques/2011/BTS PO - E5.1 - Travaux pratiques - Session 2011 - 1-Sujet.pdf

# 1. Réalisation d'une orthèse suro-pédieuse de décharge du médio-pied gauche

Un homme de 50 ans, diabétique de type 2, présente une plaie sous la styloïde du cinquième métatarsien gauche, avec œdème, voûte plantaire effondrée et hyperappui douloureux. À partir du dossier, du patient, de l'empreinte plâtrée et du matériel disponible, il faut réaliser l'orthèse prescrite, qui permet la décharge, l'immobilisation stricte et la marche sans chaussage supplémentaire.

## Prise d'empreinte et documentation

**Question 1ère étape. Pendant que le patient est à votre disposition, prendre deux photos avant l'ablation du plâtre, l'une en plan frontal et l'autre en plan sagittal. Vérifier que les clichés sont correctement exploitables pour l'évaluation de la prise d'empreinte plâtrée.**

Avant de retirer le plâtre, prendre deux clichés du patient et de la prise d’empreinte, sans modifier leur position. Les vues doivent permettre au jury d’évaluer la forme et la qualité de l’empreinte.

- **Vue frontale :** cadrer de face le membre inférieur et le plâtre.
- **Vue sagittale :** cadrer le profil du membre et du plâtre.
- Vérifier la netteté, l’éclairage, le cadrage et l’absence d’obstacle.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux clichés nets et exploitables avant l’ablation du plâtre : une vue frontale et une vue sagittale.

## Réalisation de l'appareillage

**Question 2ème étape. À partir des éléments du dossier fourni et du patient, réaliser l'appareillage choisi : une orthèse suro-pédieuse de décharge du médio-pied gauche, d'après empreinte plâtrée, permettant la marche sans chaussage supplémentaire. Organiser cette étape en deux séances dont le temps cumulé ne dépasse pas 8 heures, en utilisant le matériel en stock.**

1. **Première séance, 3 heures maximum :** exploiter le dossier et l’empreinte, préparer le positif et définir la forme de l’orthèse, les zones de maintien et la décharge de la styloïde du $V^{e}$ métatarsien.
2. **Deuxième séance, 5 heures maximum :** fabriquer et assembler l’orthèse suro-pédieuse avec les matériaux adaptés du stock : PP ou PE pour la structure, matériaux souples pour le confort et la décharge, sangles, boucles et rivets pour le maintien. Finir les bords et contrôler l’immobilisation ainsi que la marche sans chaussage supplémentaire.

Le patient n’est pas disponible pendant cette étape. Respecter les règles de sécurité adaptées au thermoformage, à la découpe et au ponçage.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux séances de 3 h maximum et 5 h maximum, pour un total n’excédant pas 8 h.

## Finition

**Question 3ème étape. Le patient étant à votre disposition, terminer l'orthèse.**

| Contrôle sur le patient | Critère attendu |
|---|---|
| Maintien | Pied immobilisé strictement, orthèse stable |
| Zone lésée | Décharge sous la styloïde du $V^{e}$ métatarsien |
| Contact et bords | Aucune compression ou arête gênante |
| Marche | Possible sans chaussage supplémentaire |

Faire essayer l'orthèse, observer la peau et corriger tout point de pression ou frottement. La vigilance est renforcée en raison du diabète et du risque de sensibilité diminuée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Orthèse ajustée, stable et tolérée, assurant la décharge et l'immobilisation prescrites.

## Livraison

**Question 4ème étape. Effectuer la livraison de l'appareillage devant le jury.**

Présenter l'appareillage au patient et lui montrer comment le positionner et régler les sangles. Vérifier le maintien et la décharge, puis lui faire effectuer quelques pas en sécurité : la marche doit être possible sans chaussage supplémentaire.

Expliquer la surveillance régulière de la peau et la conduite à tenir en cas de douleur, rougeur ou aggravation de la plaie. Rappeler le suivi médical, particulièrement important pour une plaie diabétique, et transmettre les consignes d'utilisation et d'entretien.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Orthèse essayée et livrée avec les consignes de réglage, de surveillance cutanée et de suivi médical.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2011)

**Bilan de l'épreuve :** Cette épreuve pratique du BTS Prothésiste-Orthésiste, U 51, se déroule à la session 2011 sous le code PRE5TP. La durée officielle indiquée est de 15 heures 30 et le coefficient est 8. Le cas porte sur une orthèse suro-pédieuse gauche pour un patient diabétique présentant une plaie. Les compétences évaluées concernent la prise d'empreinte, la fabrication, la finition et la livraison.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La prescription demande une orthèse suro-pédieuse de décharge du médio-pied gauche, permettant la marche sans chaussage supplémentaire.
- Les objectifs prescrits sont la décharge de la lésion cutanée et l'immobilisation stricte du pied gauche.
- La compensation du côté droit n'est pas à réaliser ; sa hauteur ne doit pas dépasser 40 mm.
- L'annexe répertorie les matériaux et composants disponibles, dont plastiques, mousses, bandes plâtrées, rivets et sangles.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Prendre les deux photos avant l'ablation du plâtre : plan frontal et plan sagittal, puis vérifier leur exploitabilité.
- Respecter la prescription de décharge et d'immobilisation en tenant compte de la plaie et des déformations décrites.
- Organiser la réalisation en deux séances, avec un temps cumulé maximal de 8 heures.
- Ne pas confondre la durée totale officielle de 15 h 30 avec les durées affichées par étape, qui totalisent 19 heures dans le sujet.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Que faut-il photographier pendant la première étape ?**

Il faut prendre deux photos du patient avant l'ablation du plâtre : une en plan frontal et une en plan sagittal. Le candidat doit vérifier que les clichés permettent l'évaluation de la prise d'empreinte plâtrée.

**Q : Quelle compensation doit-on réaliser du côté droit ?**

Aucune compensation droite n'est à réaliser. Le sujet précise uniquement que sa hauteur ne devra pas dépasser 40 mm ; cette limite ne constitue pas une consigne de fabrication d'une compensation.

**Q : Comment répartir le temps de l'épreuve ?**

La durée officielle annoncée est de 15 h 30. Les étapes indiquent 3, 8, 4 et 4 heures, soit 19 heures au total, et la deuxième étape est organisée en deux séances de 3 et 5 heures maximum. Le sujet présente donc une incohérence de durée.

**Q : Le sujet fournit-il un barème détaillé pour noter la fabrication ?**

Non, aucune grille de notation ni aucun barème chiffré n'est fourni. Le sujet précise les tâches, la prescription, les durées affichées et la livraison devant le jury ; il ne permet pas d'affirmer d'autres critères de notation détaillés.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://btspo.fr/assets/annales/bts-po/E5.1 - Travaux pratiques/2011/BTS PO - E5.1 - Travaux pratiques - Session 2011 - 1-Sujet.pdf

**Ressources BTS Prothésiste-Orthésiste :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.